



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION  
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**  
**- SÉANCE DU 18 JUIN 2015 -**

Etaient présents : Mme BANZO, M. BAUDRY, M. COSTE, Mme JONES, Mme MELANI, Mme OLLIER, Mme BOUCHIBA-FOCHESATO, M. LABARRE, Mme LAWRENCE, Mme MAGNE, M. ROUISSI, M. ARCELIN, Mme RAHOU, M. BOUDET, Mme JOUIN, Mme LAVAL, M. LEROY-LANSARD, Mme MARTINEZ.

Etaient représentés : Mme MANES-GALLO, M. ROGER, M. BALLESTA, M. HOYAUX, Mme MALTONE, M. HAUQUIN, Mme LEBRAUD.

Etaient invités : Mme CAILLOT, M. RAMBAUD, M. VALAT.

Mme LAWRENCE ouvre la séance à 9H20.  
Elle signale que le prochain bureau CFVU se réunira le 2 juillet et la CFVU le 9 juillet.

M. LEROY-LANSARD demande un envoi des documents prévus à l'ordre du jour plus en amont de l'organisation de la commission. Il souhaite également que dans le cas d'études de maquettes, les membres disposent des maquettes précédentes pour comparaison.

**I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 MAI 2015**

Mme MELANI remercie Mme JONES d'avoir relayé ses remarques lors de la précédente CFVU.

En l'absence d'autres remarques, Mme LAWRENCE propose de passer au vote du procès-verbal de la séance du 28 mai 2015.

Votants :	25
Blancs :	0
Contre :	0
Pour :	25

☞ *La CFVU adopte le procès-verbal de la séance du 28 mai 2015.*

## II – CALENDRIER DES INSCRIPTIONS – RENTRÉE 2015/2016

M. VALAT présente le calendrier des inscriptions pour la rentrée 2015/2016 :

Début de l'année universitaire : 07/09/2015

Fin de l'année universitaire : 30/09/2016

Niveau d'études	Demande d'admission	Inscription administrative	Inscription pédagogique
Licences 1	Postbac : du 20/01 au 20/03 Procédure complémentaire : dès le 26/06 - 14h	Inscription en ligne dès le 8 juillet 2015 Validation de l'inscription sur rdv à l'Université dès le 09 juillet 2015 Clôture des inscriptions en ligne le 20 septembre 2015 Validation de l'inscription sur rdv au plus tard le 24 septembre 2015  CAS PARTICULIERS: L1 LEA, LLCER Anglais et Japonais, et Géographie Clôture des inscriptions en ligne le 29 août 2015 Validation de l'inscription sur rdv au plus tard le 04 septembre 2015	Pendant la semaine de rentrée et au plus tard le 16 octobre
Licences 2 et 3	Voir calendrier CFVU		
Masters recherche	1ère session de recrutement : Du 10/05 au 25/06/2015 2ème session de recrutement : Du 17/07 au 03/09/2015 (Pour le détail, voir calendrier CFVU)		
Préparations Agrégations externes		Inscription en ligne dès le 8 juillet 2015 Clôture des inscriptions en ligne le 20 septembre 2015 Validation de l'inscription sur rdv au plus tard le 24 septembre 2015	
Masters MEEF	Master MEEF 1ère année : du 07/05 au 16/06/2015 Master MEEF 2ème année : Calendrier à paraître	Soutenances tardives Masters pro : Inscription directement auprès de l'UFR avant le 16 octobre	Au plus tard le 16 octobre
Années spéciales CAPES	1ère session de recrutement : Du 07/05 au 16/06/2015 2ème session de recrutement : Du 17/07 au 03/09/2015 (Pour le détail, voir calendrier CFVU)		
Masters professionnels			
Diplômes d'université	Voir calendrier CFVU		
Préparations Agrégation interne	Retrait des dossiers à partir du 20 juin	Inscriptions sur rdv du 8 juillet au 09 septembre.	

Il rappelle les dates des procédures d'admission Post-Bac et Apoflux votées lors d'une précédente CFVU et indique que les inscriptions administratives se déroulent dans le bâtiment Accueil des étudiants uniquement sur rendez-vous entre le 9 juillet au 24 septembre.

Seules les L1 Géographie, LEA, LLCER Anglais et Japonais dérogent à cette règle et sont soumises à une clôture anticipée des inscriptions administratives web au 29 août et sur rendez-vous au 4 septembre.

Il précise enfin que les inscriptions pédagogiques devront avoir lieu au plus tard le 16 octobre.

## III – INTITULÉS DES MENTIONS ET PARCOURS POUR L'ACCREDITATION 2016/2020

Mme LAWRENCE présente l'évolution des projets d'intitulés des mentions et parcours-types en vue de l'accréditation de la future offre de formation de l'université.

Dans l'attente de la réponse de la DGESIP à la demande de dérogation pour la mention Humanités, il est souhaité que les responsables des parcours concernés formulent de nouvelles propositions afin que l'entrée dans les formations soit mieux explicitée.

M. LEROY-LANSARD demande une mise à disposition du tableau récapitulatif sur le groupe BV.

M. VALAT rappelle que les intitulés de mentions et parcours-types figureront sur le parchemin de diplôme ainsi que dans le supplément au diplôme.

Il souligne l'importance de cohérence entre les parcours d'une même mention afin de permettre la meilleure réorientation des étudiants et soulève le problème posé par les formations qui ont un parcours unique et proposent le même intitulé pour la mention et le parcours.

Il présente la liste des intitulés de mentions et parcours proposés en licence :

Il précise qu'ils sont identiques à ceux présentés en conseils d'UFR. Les acronymes seront retirés dans le dossier d'accréditation.

Mention licence	Parcours-types
Arts	Arts plastiques Design
Arts du spectacle	Théâtre Cinéma et audiovisuel Danse
Géographie et aménagement	GAE : Géographie de l'aménagement et de l'environnement GDT : Géographie du développement des territoires GSCP : Géographie sociale, culturelle et politique GER : Géographie - Gestion environnementale des ressources AUDTD : Aménagement, urbanisme et développement territorial durables
Histoire	Enseignement Histoire géographie Histoire, Langue, Culture Histoire, Civilisation, Patrimoine
Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art Sciences archéologiques
Humanités	Langues et cultures de la modernité (L3) Culture humaniste et scientifique
Information-communication	Sciences de l'information et de la communication  Allemand (double diplôme) Anglais (double diplôme) Espagnol (double diplôme)
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Allemand Anglais Arabe Chinois Espagnol Portugais / Espagnol Japonais Russe allemand/infocom (double diplôme) anglais/infocom (double diplôme) espagnol/infocom (double diplôme) anglais/allemand anglais/philo (double diplôme)
Langues Etrangères Appliquées	Anglais/Allemand Anglais/Arabe Anglais/Chinois Anglais/Coréen Anglais/Espagnol Anglais/Italien Anglais/Japonais Anglais/Portugais Anglais/Russe
Lettres	Enseignement recherche Métiers du livre et de l'écrit Lettres classiques
Lettres, langues	Italien BABEL : langues et cultures du monde Lettres BABEL : langues et cultures du monde
Musicologie	Musicologie et pratique artistique supérieure Musiques actuelles, jazz et chanson
Philosophie	Philosophie Humanités Anglais-Philosophie (double diplôme)
Sciences du Langage	Sciences du langage

allemand, information communication  
anglais, information communication  
espagnol, information communication

Il souligne la création de deux nouvelles mentions :

- Humanités - Parcours Langues et cultures de la modernité en L3 qui vise à former des étudiants aux préparations à divers concours dont le journalisme et l'IEP,
- Lettres, Langues avec deux parcours :
  - o Italien BABEL : langues et cultures du monde,

- o Lettres BABEL : langues et cultures du monde.
- M. VALAT signale ensuite la création de nouveaux parcours :
- En Information et communication, trois parcours qui permettront l'obtention d'un double diplôme LLCER – Information et communication :
    - o Allemand,
    - o Anglais,
    - o Espagnol.
  - En LLCER :
    - o Portugais/Espagnol,
    - o Anglais/Philosophie,
    - o Anglais/Allemand.
  - En LEA, le parcours Anglais/Coréen.

Mme MELANI regrette l'absence de suivi du projet Langues et cultures de la modernité au niveau de l'UFR Langues. Elle se demande comment s'articulera sur le plan pratique ce parcours entre les deux UFR.

Mme JOUIN indique que la part majoritaire des enseignements concernera les lettres modernes, l'histoire et l'histoire de l'art, enseignements qui seront associés à deux langues : une LV1 obligatoire en anglais et une LV2.

Mme MELANI regrette que ce projet n'inclue que trois langues alors que nous proposons 23 langues à l'université et alors même qu'est proposé à l'IJBA un double diplôme franco-russe.

M. ARCELIN pense que l'emploi du terme de double diplôme dans le cas du parcours LLCER – Information et communication peut porter à confusion.

Mme LAWRENCE répond qu'une précision sera apportée à ce sujet au sein du descriptif de la formation.

M. ROUSSI indique que pour la mention Information-communication, les capacités d'accueil ont été fixées à 100 étudiants dans le parcours sciences de l'information et de la communication, à 50 étudiants dans le parcours anglais et à 25 étudiants dans les parcours allemand et espagnol.

Mme LAWRENCE souligne le choix des enseignants d'allemand de proposer des parcours au sein de plusieurs mentions afin de multiplier leurs chances d'attirer de nouveaux étudiants. Elle précise que l'ouverture de la licence LEA anglais/coréen sera conditionnée par l'aide de la Korea Foundation aujourd'hui suspendue (- 22 000 €). Elle signale également le problème posé par une forte similitude entre les intitulés des parcours : Langues et cultures de la modernité (mention Humanités) et Italien BABEL : langues et cultures du monde (mention Lettres, langues).

Mme MELANI pense que ces intitulés entraînent un problème de lisibilité de l'offre de formation pour les lycéens et propose un regroupement en un même parcours avec option au choix. En ce qui concerne la mention Lettres, langues, elle regrette l'absence d'articulation des lettres avec un choix élargi de langues.

Mme LAWRENCE répond que selon le référentiel des mentions, la mention Lettres, Langues impose une parité entre les lettres et les langues qui n'existe pas dans le projet de L3 Langues et culture de la modernité.

M. LEROY-LANSARD souhaite une clarification de ces intitulés afin d'éviter toute confusion des étudiants.

Mme BANZO demande si l'intitulé du parcours à une place prédominante dans le choix d'orientation de l'étudiant.  
Elle souhaite également savoir à quel niveau le travail de mutualisation apparaît.

M. VALAT rappelle que le cadre national des formations impose une spécialisation progressive de l'étudiant au fil de son cursus.

Mme LAWRENCE signale qu'une campagne de communication sera menée sur le site internet de l'université et dans les plaquettes de communication afin d'informer l'étudiant de la possibilité d'une réorientation jusqu'au S4.

M. ROUSSI pense qu'il ne faut pas perdre de vue la lisibilité de notre offre de formation. Il rappelle que les intitulés de parcours apparaîtront sur les parchemins de diplôme et qu'ils seront l'image de notre université notamment dans le monde de l'entreprise.

Mme RAHOU craint que la lecture de notre offre de formation ne devienne complexe pour les étudiants étrangers notamment pour les étudiants hors UE candidatant sur CAMPUS France, logiciel qui ne répertorie que les intitulés de mentions.

Mme LAWRENCE trouve dommage que le champ Lettres, Langues n'ait pas pris l'essor qu'il aurait dû.

Mme MELANI regrette l'absence de réflexion commune de l'offre de formation au sein de l'UFR de Langues qui explique certainement l'éclatement des formations proposées.

M. BOUDET évoque une tentative de l'Italien de maintenir ses effectifs en mutualisant certains de ses enseignements avec les Lettres.

Mme RAHOU se demande si cette atomisation des parcours ne risque pas d'être contre-productive et entraîner une chute des effectifs au sein des parcours-types.

Mme MELANI regrette que la mention Lettres, langues n'offre pas de double diplôme. Elle craint que le rattachement à cette mention risque de priver l'Italien du vivier d'étudiants désirant préparer le CAPES.

Mme LAWRENCE précise qu'il est prévu au sein du parcours Italien Babel une option enseignement. Elle indique que peu d'étudiants inscrits en master MEEF Italien sont issus de la Licence LLCER Italien et sont pour la plupart de nationalité italienne ou issus d'autres universités.

Elle souligne le choix de la Philosophie de proposer un parcours Philosophie Humanités pour permettre aux étudiants une réorientation vers la mention Humanités.

M. BOUDET signale que le département de Philosophie est le seul département à avoir envisagé la création de passerelles avec les autres départements de l'UFR Humanités lors de la construction de l'offre de formation.

Mme LAWRENCE répond que la volonté de création d'une licence pluridisciplinaire entre les départements de l'UFR Humanités n'a pu aboutir en raison de la complexité de mise en place qu'elle engendrait.

Elle précise que l'ouverture du parcours-type Anglais-Philosophie répond à l'objectif d'un projet d'un double diplôme avec l'Université de Cincinnati.

Elle passe à la présentation des mentions et parcours-types de licences professionnelles :

Mention Licence Professionnelle	Parcours-types
Coopération et développement international	CPSIDD : chargé.e de projet de solidarité internationale et développement durable
Développement de projets de territoires	VAMTR : Valorisation, animation et médiation des territoires ruraux
E-commerce et marketing numérique	Stratégie média et expertise digitale
Gestion de projets et structures artistiques et culturels	Conception de projets et médiation artistique et culturelle
Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	Coordination de projets de développement social et culturel Médiation par le jeu et gestion de ludothèques
Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine	Médiations de l'information Numérique et des Données
Métiers de la communication : chef de projet communication	Communication éditoriale et digitale
Métiers du commerce international	Développement à l'international des PME (DIPME)
Métiers du livre : documentation et bibliothèques	métiers du livre, bibliothécaire
Métiers du livre : édition et commerce du livre	métiers du livre, éditeur métiers du livre, libraire

M. COSTE demande le nombre d'inscrits dans les licences professionnelles portées par l'IUT.

Mme LAWRENCE dit que la seule formation qui a un effectif à surveiller est le master Médiation par le jeu et gestion de ludothèques.

Mme CAILLOT précise que ces formations ont un contingent important de personnes en formation continue.

Elle souligne également une mutualisation des enseignements entre les deux mentions Métiers du livre.

Mme LAWRENCE présente les mentions et parcours-types de masters :

Mention master	Parcours-types
Archéologie, sciences pour l'archéologie	Archéométrie Archéologie Stratégies et techniques de l'opération archéologique
Arts	Arts plastiques Artiste intervenant
Cinéma et audiovisuel	Approches historiques et socio-culturelles du cinéma et de l'audiovisuel Documentaire et archives
Communication des organisations	Communication et générations : études des publics Consulting et expertise en communication Stratégies et politiques de communication
Communication publique et politique	Communication publique et politique
Design	Design : Innovation, Technologies, Arts
Direction des projets ou établissements culturels	Ingénierie de projets culturels et interculturels
Études culturelles	Études culturelles
Études du développement	Master Interdisciplinaire des dynamiques africaines Master Interdisciplinaire des dynamiques africaines - international
Études sur le genre	Médiation, cultures langues Territoires, action publique, développement
Français langue étrangère	Didactique du français langue étrangère et seconde (Tronc commun - M1) Environnements numériques et formations hybrides (M2) Coordination pédagogique et diversification des publics (M2)
Géographie, aménagement, environnement et développement	GTDD : Gestion territoriale du développement durable Images géographiques, analyses et réalisations Médiation environnementale
Gestion des territoires et développement local	DTOQP : Développement des territoires, origine et qualité des produits EH : Ecologie humaine
Histoire	Pouvoirs et espaces politiques Sociétés et cultures urbaines Développement, environnement et dynamique des territoires Géopolitiques et relations internationales
Histoire de l'art	Art antique Art médiéval Art moderne Art contemporain
Histoire, civilisations, patrimoine	Histoire ancienne Lettres classiques Études médiévales
Humanités numériques	CPNM : Conception de projet numérique et multimédia DNHD : Document numérique et humanités digitales
Information et médiation scientifique et technique	Médiation des sciences Epistémologie et histoire des sciences et des techniques (géré et financé par l'UFR Humanités)
Information, communication	Domaine anglophone (ouverture 2016) Domaine germanophone (ouverture rentrée 2019) Domaine hispanophone (ouverture rentrée 2019)
Journalisme	
Langues étrangères appliquées	LAI Anglais/Allemand LAI Anglais/Arabe LAI Anglais/Chinois LAI Anglais/Espagnol LAI Anglais/Italien LAI Anglais/Japonais LAI Anglais/Portugais LAI Anglais/Russe
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Études Germaniques Identités Médiations Multiculturalité Études Anglophones Études Chinoises Études Hispaniques et Hispano-américaines Études Japonaises Études Slaves et Interculturalité Études Basques (M2) Les Andalus : domaines historiques arabophones et ibériques
Lettres et humanités	Recherche en études littéraires
Management et commerce international	Commerce international et pays émergents
Musicologie	Musique et culture
Patrimoine et musées	Régie des œuvres Médiation de l'architecture et du Patrimoine
Philosophie	Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société Soin, éthique et santé
Sciences des Religions et Sociétés	Religions et sociétés
Sciences du Langage	Sciences du langage (Tronc commun) Linguistique de corpus et outils informatiques (M2) Théorie et description du langage et des langues (M2)
Théâtre	Expérimentations et recherches dans les arts de la scène
Tourisme	AGEST : Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques
Traduction et interprétation	Traduction pour l'édition
Urbanisme et aménagement	UPEEPT : Urbanisme : paysage et évaluation environnementale dans les projets de territoires USPMO : Urbanisme : stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage

Elle signale que si le nombre de mentions de licence et licence professionnelle est resté le même, le nombre de mentions de masters a doublé (33 contre 14). Cette augmentation est liée d'une part à la

création de nouvelles formations et d'autre part à la démultiplication de mentions qui jusqu'alors étaient des parcours (ex : Communication publique et politique, Sciences des religions et sociétés). Elle ajoute que les parcours de M1 (tronc commun) seront supprimés du document.

Elle évoque ensuite la création de quatre nouveaux masters :

- Études culturelles, master qui a pour objectif d'attirer les étudiants des masters italiens et portugais en perte de vitesse en leur proposant des études transversales sur la culture et la civilisation (sur le modèle des cultural studies anglophone),
- Genre,
- Humanités numériques,
- Management et commerce international.

Mme BANZO est surprise de l'explosion du nombre de mentions de master qui ne respecte pas la logique de diminution de la nouvelle nomenclature.

Mme MELANI demande si tous les masters sont indifférenciés.

Mme LAWRENCE rappelle que le ministère ne distingue plus les parcours professionnel et recherche d'où la nécessité d'un fort tronc commun au sein de la mention pour faciliter l'orientation des étudiants dans les différents parcours.

M. ROUSSI prévient qu'en Information et communication, le travail mené a consisté en une adaptation des anciennes spécialités aux nouvelles mentions proposées par la nouvelle nomenclature.

Mme MELANI se demande si toutes les aires culturelles sont visées par le master Études culturelles et demande un complément d'information. Elle regrette de nouveau l'absence de retour sur les projets de l'UFR de Langues.

M. LABARRE dit que cela renvoie plus à une école de pensée et à des écrits théoriques plutôt qu'à des cas d'études d'aires géographiques.

M. ARCELIN signale la création de deux parcours dans le master Études du développement : un parcours Interdisciplinaire dynamiques africaines et un parcours international qui permettra l'acquisition d'un double diplôme avec l'Université de Bayreuth.

Mme OLLIER propose de modifier l'intitulé du second parcours en : master Interdisciplinaire international des dynamiques africaines.

Mme LAWRENCE dit que cette question renvoie à la formalisation des parcours à l'international pour laquelle l'établissement doit adopter une règle commune dans un souci de lisibilité des formations.

Mme OLLIER précise que le master Genre hébergé par l'UFR Humanités sera une formation transdisciplinaire.

M. LABARRE s'étonne de l'intitulé du parcours Développement, environnement et dynamique des territoires pour la mention Histoire.

M. COSTE prévient qu'il s'agit ici d'histoire économique et non de géographie. Il signale l'importance de conserver cet intitulé qui offre aux étudiants des débouchés spécifiques dans le monde de l'entreprise.



M. ROUISSI indique que le master Humanités numériques propose deux parcours. Le premier intitulé Conception de projets numériques et multimédia vise l'acquisition des compétences de l'actuel master Images et multimédia alors que le second parcours est plus orienté vers les humanités numériques avec une approche orientée information et documentation.

Mme LAWRENCE souligne que l'actuelle formation HPMS divisée en deux formations, une partie recherche rattachée à l'UFR Humanités et l'autre partie professionnelle rattachée à l'UFR STC ne subsiste que conserve sous le prochain quinquennal qu'un parcours Médiations des sciences auquel s'ajoute un second parcours intitulé Épistémologie et histoire des sciences et des techniques.

Elle signale que le master Information, communication, proposera trois parcours :

- Domaine anglophone (ouverture 2016),
- Domaine germanophone (ouverture 2019),
- Domaine hispanophone (ouverture 2019).

Pour la mention LLCER, elle regrette que la recommandation faite de créer un master unique regroupant les langues orientales et extrême-orientales pour un maintien des effectifs ait été rejetée par les équipes pédagogiques.

Elle informe également les membres de la commission de la création d'un parcours Les Andalous : domaines historiques arabophones et ibériques au sein de la mention LLCER.

Mme MELANI signale ne pas avoir eu de retour depuis la lettre d'intention envoyée au mois de mars et indique que le travail de construction du double diplôme Études slaves a depuis bien évolué.

Elle souhaite donc que soit distingué au niveau de l'affichage deux parcours :

- Études slaves,
- International études slaves et interculturalité Russie-Europe.

Enfin, elle souligne l'importance d'un affichage fort des parcours internationaux sur le parchemin de diplôme.

M. VALAT signale une demande de changement de libellé de la part du master Urbanisme et aménagement concernant le parcours Urbanisme : paysage et évaluation environnementale dans les projets de territoires qui devient Urbanisme : paysage, évaluation environnementale et projets de territoire.

M. LABARRE souhaite, dans une optique de bonne lecture, déterminer une norme d'écriture commune à toutes nos formations.

Mme JOUIN regrette que les langues proposées au sein du master traduction se limitent à l'anglais et l'espagnol.

Elle pense que les débouchés professionnels en traduction dans ces deux langues sont aujourd'hui saturés et qu'il est important de valoriser d'autres langues enseignées dans notre université.

Mme LAWRENCE rappelle que les parcours allemand et russe proposés au sein du master traduction n'ont jamais pu ouvrir faute de candidats suffisants. Il faut être pragmatique dans nos choix surtout lorsque que d'autres établissements spécialisés offre déjà ce type de formation.

Mme MELANI dit que les débouchés en traduction se font aujourd'hui dans les langues rares tels que le scandinave et le japonais. Elle indique que le master études slaves proposera une option traduction.

Elle souligne le caractère indispensable de la traduction des pages internet du site de l'université ayant trait aux diplômes internationaux.

Mme LAWRENCE répond que la traduction du site en langues anglaise et espagnole est prévue.

Au regard du nombre d'observations formulées, Mme LAWRENCE propose de reporter le vote à la CFVU du 9 juillet afin de laisser le temps aux responsables de mentions et parcours de corriger leurs propositions en tenant compte des observations émises par la commission.

#### **IV – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC AQUITAINE CAP MÉTIERS**

M. FROQUET présente la convention qui a pour objet un partenariat entre Aquitaine Cap Métiers et des organismes certificateurs volontaires dont l'UBM afin d'assurer le suivi individualisé des parcours VAE en Aquitaine.

Autrement dit, le dispositif permettra d'identifier les parcours des individus engagés dans une démarche de VAE au niveau régional, depuis la phase d'information conseil jusqu'aux décisions des jurys de validation (y compris après validation partielle), ou abandons.

Les données anonymées des parcours VAE seront alors communiquées à l'observatoire régional des VAE.

Mme LAWRENCE signale que toute personne en VAE est libre de refuser de participer à ce dispositif.

M. ROUSSI demande le nombre de personnes actuellement engagées dans une démarche de VAE dans notre établissement.

M. FROQUET parle d'une quinzaine de candidats inscrits par an à l'UBM.

Mme LAWRENCE évoque la nécessité de clarifier les périmètres de ces dossiers dont l'instruction est très longue et de mieux définir les attentes des jurys et des candidats.

M. FROQUET dit qu'actuellement le rapprochement pédagogique ne se fait que lors de l'établissement du jury et que seule une collègue du PARE effectue le suivi méthodologique des candidats.

Il indique qu'un renforcement de l'accompagnement des candidats sera proposé par le PARE.

Mme OLLIER souligne que la charge importante de travail demandée aux personnes en VAE est nettement supérieure à celle demandée aux étudiants.

M. ROUSSI pense qu'il nous appartient de mettre des exigences sur la délivrance des VAE.

Mme LAWRENCE propose de passer au vote.

Votants :	25
Blancs :	0
Contre :	0
Pour :	25

☞ *La CFVU valide le projet de convention de partenariat entre Aquitaine CAP métiers et l'Université Bordeaux Montaigne.*

## **V – MAQUETTES MASTERS MEEF 2, ANNÉE 2015/2016**

Mme LAWRENCE indique que conformément aux débats de la CFVU du 28/05/2015 relatifs à l'impossibilité constatée pour les stagiaires de suivre convenablement les cours, rédiger et soutenir leur mémoire tout en assurant des enseignements, les maquettes de MEEF 2 ont été négociées avec l'ESPE afin d'en réduire de 20% le volume horaire étudiant. Le VHE passerait de 300 à 250h. Cette réduction porte sur le nombre d'heures du tronc commun qui passe de 50 à 38 heures mais également sur la didactique ou la recherche selon le choix des équipes.

Mme MELANI demande si une norme nationale encadre le nombre de semaines de cours.

Mme LAWRENCE répond qu'il n'y a pas de norme nationale. Elle signale une demande émanant des responsables pour terminer les cours avant l'organisation des écrits du concours et permettre aux étudiants de réviser sereinement. Elle souligne qu'un nombre important d'étudiants est désemparé face à cette situation et à la charge de travail qui leur est demandée.

Mme MAGNE indique que les étudiants agrégés ou titulaires d'un master recherche ont la possibilité d'obtenir des VAC sur certaines UE afin d'alléger leur année de M2.

M. COSTE rappelle que l'année du M2 MEEF est validée lorsque la moyenne des 2 semestres est supérieure ou égale à 10 à condition que la moyenne des notes de stage des S3 et S4 soit supérieure ou égale à 10 et que, d'autre part la note de l'UE de Langue vivante étrangère du S3 soit supérieure ou égale à 10.

Il se demande ce qu'il advient d'un étudiant qui ne valide pas son année à cause de l'UE de Langues.

Mme LAWRENCE rappelle l'obligation imposée par l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters de la validation d'un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 non compensable. Elle souligne la volonté de l'UBM d'organiser une session de rattrapage pour aider les étudiants à valider cette UE, pratique qui ne sera plus possible à la rentrée prochaine. Un important travail de repérage des étudiants en difficulté sur cette UE sera effectué. Elle signale également la disparition de la session de rattrapage offerte par l'UBM à ses étudiants à partir de la rentrée.

Mme MAGNE trouve la mise en place d'une session unique catastrophique notamment après les problèmes rencontrés avec le tronc commun.

M. ARCELIN signale des difficultés dans l'organisation de la seconde session et le report des notes de tronc commun en raison d'une session unique sur cette UE.

M. BOUDET regrette ne pas avoir réussi à contacter les étudiants élus au Conseil d'école de l'ESPE pour un meilleur suivi de cette question.

Mme MAGNE signale une surévaluation des fonctionnaires stagiaires par les enseignants de l'ESPE, de l'UBM, de leurs tuteurs, des chefs d'établissements et des IPR. Elle souhaite pour l'année prochaine une réelle harmonisation du suivi des mémoires entre l'ESPE et l'UBM.

Mme MELANI s'interroge sur le devenir des fonctionnaires stagiaires qui ne valident pas leur mémoire de M2, qu'advient-il de leur titularisation?

Mme MAGNE répond que leur sort dépend du recteur qui reçoit les avis du jury académique et des IPR notamment. S'ils sont amenés à redoubler, les conditions restent vagues quant au nombre d'heures qu'ils devront effectuer et s'ils seront prioritaires pour l'obtention d'un nouveau stage.

M. COSTE signale un mouvement d'inquiétude au sein des intervenants en Histoire concernant la réservation de l'amphi 700 pour l'organisation des cours de masters MEEF le lundi dès la rentrée prochaine, ce qui entraînerait des répercussions dans l'organisation de l'intégralité des TD des licences d'histoire.

Mme LAWRANCE précise qu'il s'agit d'une demande de prêt de l'amphithéâtre pour six dates dans l'année et assure qu'une solution est en train d'être trouvée pour éviter ce problème de salle.

Elle propose, en raison d'un doute sur la version des maquettes soumises aux conseillers, le report du vote à la séance du 9 juillet 2015.

## **VI – POINT SEMAINE DE RENTRÉE**

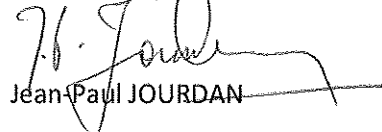
Mme LAWRANCE souligne la participation de 3 500 étudiants à la semaine de rentrée l'année dernière. Face au succès rencontré par la leçon inaugurale de M. Patrick BOUCHERON, cette année c'est Mme Mounira CHATTI, nouvellement recrutée dans notre établissement et professeure en littérature comparée qui fera une leçon inaugurale sur la francophonie. Cette leçon sera également organisée la veille à l'UPPA.

Elle indique que le planning de la semaine de rentrée a été envoyé aux directeurs d'UFR le 27 mai dernier et qu'il sera envoyé à tous les membres de la commission par mail.

## **VII – QUESTIONS DIVERSES**

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12H30.

Le Président,

  
Jean-Paul JOURDAN